



# Revue de presse

# SAINT LEGER SOUS CHOLET



## Saint-Léger-sous-Cholet

# « Nous constatons une baisse de la délinquance »

La brigade territoriale autonome de Sèvremoine intervient dans les communes de Sèvremoine, Saint-Léger-sous-Cholet, Saint-Christophe-du-Bois, La Séguinière, Bégrolles-en-Mauges, Le May-sur-Evre et La Romagne. Lundi, le capitaine Laurent Pomié, commandant la brigade, et l'équipe qui l'entoure, sont venus à la rencontre des élus des communes, salle de la Prairie. Il s'agissait d'une dernière pour le capitaine Laurent Pomié, qui quittera la brigade pour une nouvelle affectation cet été.

En 2016, la brigade Sèvremoine est intervenue 1 386 fois dont trois fois pour des accidents mortels de la circulation. « Nous déplorons ces trois accidents. Cependant, malgré la tendance nationale au relâchement des conducteurs, nous avons su garder un bon niveau de sécurité. Nous faisons en sorte de maintenir une pression qui porte ses fruits », précise le capitaine

Pomié. L'an dernier, il y a eu 1 487 dépistages d'alcoolémie. 62 infractions liées aux conduites addictives (alcool en grande majorité) ont été relevées et 57 relatives à des vitesses excessives. Ces résultats ne tiennent pas compte des contrôles effectués par la brigade motorisée de Chemillé-en-Anjou.

Au niveau de la délinquance, 803 faits ont été constatés. Le chef d'escadron Guy Albanez, commandant la gendarmerie de Cholet, rappelle l'importance de la participation citoyenne. « En place dans quatre communes, elle permet de juguler la délinquance grâce aux informations qui nous sont transmises ». « Le bilan 2016 est favorable. Face aux nouvelles menaces, nous apportons des réponses adaptées et cohérentes. Nous constatons une baisse de la délinquance, notamment dans l'atteinte aux biens », souligne le capitaine Pomié.



Le capitaine Laurent Pomié, quatrième à partir de la droite, entouré par les gendarmes qui ont rejoint la brigade territoriale autonome au cours de l'année 2016.



# Découvrez les jolis objets des... placomusophiles

**Saint-Léger-sous-Cholet** — Claude François et Philippe Coutant collectionnent les capsules de bouteilles de champagne. Ils ont créé leur association. Rendez-vous samedi pour les rencontrer.

## Insolite

Ils collectionnent les capsules de bouteilles de champagne, cette petite plaque de métal qui recouvre les bouchons et qui est tenue par une armature métallique appelée muselet. Cet art, c'est la placomusophilie.

Une passion à laquelle s'adonnent Claude François et Philippe Coutant depuis une vingtaine d'années. Ils viennent de créer l'association Placomusophiles des Pays de la Loire.

« Ce nom nous permet de couvrir le Choletais, l'Anjou et les Mauges, précisent les deux placomusophiles. Il n'existait qu'une association à Nantes et une autre à Angers dans la région, c'est pourquoi nous avons souhaité créer une structure à Saint-Léger. »

Ils voient là un moyen de « faire se rencontrer les collectionneurs et leur permettre d'échanger ». Ils espèrent aussi fédérer les collectionneurs des communes avoisinantes et rallier un jeune public.

« À l'avenir, on souhaiterait faire partager notre passion aux scolaires, leur expliquer tout ce qui gravite autour de ces petites capsules, inventées par Adolphe Jacquesson en 1844 pour protéger les bouchons des bouteilles qui fermentent », explique Claude François.

### « Toujours un message »

Pourquoi collectionnent-ils les capsules de bouteilles de champagne, au fait ? « J'ai remarqué qu'il y avait une symbolique sur ces capsules, répond Claude François. En observant bien, on s'aperçoit qu'il y a toujours un message. » Elles



Philippe Coutant (secrétaire) et Claude François (président) ont créé l'association Placomusophiles des Pays de la Loire. L'idée est de se retrouver une fois tous les deux mois pour échanger et rencontrer d'autres passionnés.

peuvent en effet être le reflet de l'histoire d'une famille de producteurs, le symbole d'une ville représentative du champagne ou d'un événement.

Ainsi, une série reprend toutes les représentations de l'euro, une autre consacrée à la coupe du monde de football ou encore aux montgolfières de Brissac-Quincé ! Il en existe aussi en porcelaine. « Cela donne une

grande variété de mises en scène différentes, ce qui rend l'objet joli et peut séduire », ajoute Philippe Coutant, qui en possède environ 4 000. La collection de Claude François compte 15 000 pièces françaises et étrangères rangées dans des albums spéciaux.

Toutes les capsules sont collectionnables, répertoriées et cotées. Leurs

prix variant en fonction de l'offre et de la demande, parfois aussi en fonction des créations des viticulteurs.

**Samedi 4 février**, de 14 h à 19 h, premier rendez-vous d'échanges et de découverte des Placomusophiles des Pays de la Loire, au pôle culturel. Ouvert à tous. Claude François, tél. 06 43 09 18 73 ; Philippe Coutant, 06 17 59 25 22.

Saint-Léger-sous-Cholet

## Les gendarmes se réorganisent et s'adaptent



Lundi soir, lors de la soirée bilan dressée devant les élus, les huit nouveaux gendarmes de la brigade commandée par le capitaine Pomié (6<sup>e</sup> à partir de la gauche).

La brigade territoriale autonome de Sèvremoine rayonne sur un grand territoire (33 800 hectares) de 42 258 habitants. Soit sept communes en deux cantons : Sèvremoine, Saint-Léger-sous-Cholet, La Séguinière, Bégrolles-en-Mauges, Le May-sur-Evre, Saint-Christophe-du-Bois et La Romagne.

La brigade compte 22 gendarmes, effectifs bientôt renforcés par deux recrues, notamment pour le contrôle des flux de circulation. Si le nombre d'interventions (1 386) est en légère hausse (interventions à caractère social, trouble à l'ordre public et accidents) en 2016, la délinquance (atteintes aux biens, aux personnes et escroqueries) fléchit légèrement.

Les accidents ? « **Ce sont des fautes de comportements avec défaut de maîtrise** », souligne le capitaine Pomié, commandant la brigade. Les causes principales ? Vitesse excessive et conduites addictives (alcool le plus souvent, et stupéfiants). « **On s'aperçoit qu'il y a des relâchements.** » Avec un nombre croissant d'accidents mortels (trois contre un

en 2015) et corporels (17) alors que côté matériel (167), c'est assez similaire.

### Participation citoyenne

La réorganisation de l'unité a conduit à des mouvements de personnel. Dans les mois à venir, le capitaine Pomié, commandant de brigade, quittera Saint-Macaire pour une nouvelle affectation. Le lieutenant Lemaison, qui arrive de Bretagne, le remplacera. Le major Oger, adjoint au commandant de brigade, part à la retraite. Le chef d'escadron Albanèse quittera la compagnie de Cholet pour rejoindre la direction générale à Paris.

La rotation concerne aussi huit nouveaux gendarmes arrivés en 2016.

Parmi ses projets, la brigade souhaite dynamiser plus encore les dispositifs de participation citoyenne – quatre communes ont adopté le procédé Voisins vigilants – par une communication commune entre gendarmerie et mairies. Elle adapte aussi son mode de fonctionnement pour faire face aux nouvelles menaces et à l'état d'urgence.



# Les coulisses de la gendarmerie

Basés à Saint-Macaire-en-Mauges, les gendarmes de la brigade de Sèvremoine veillent sur la sécurité de 40 000 concitoyens.

Fabienne SUPLOT

fabienne.supiot@courrier-ouest.com

C'est un lundi matin plutôt calme, à la brigade de Sèvremoine, même si l'interphone n'a pas tardé à sonner dès l'ouverture des portes. « Un homme est venu contester un excès de vitesse enregistré dans le sud de la France alors qu'il n'y a pas mis les pieds », explique le gendarme Landais, de permanence à l'accueil. Comme souvent, il a dû expliquer à l'usager ses voies de recours. « Ça ne dépend pas de nous. Tout est expliqué au dos du papier mais les gens ne prennent pas toujours le temps de le lire... » Il n'en effectuera pas moins sa mission, celle d'aiguiller le public vers les services compétents, ou l'un de ses collègues quand le sujet relève de leur champ d'action.

« Ce n'est pas toujours facile. Certaines personnes peuvent se montrer très agressives quand on leur explique qu'on ne peut rien faire pour elles dans l'immédiat. Mais on a été formés pour ça », note le jeune homme avant d'ouvrir la porte à une personne âgée venue dénoncer une escroquerie. Là encore, il va aider à démêler les fils de l'affaire et tenter de cerner si elle relève bien des compétences de la gendarmerie. L'usager a à peine quitté les lieux qu'une femme se présente pour déclarer officiellement son départ du domicile conjugal...

## Au front sur le terrain comme dans les bureaux

Pendant ce temps, dans les bureaux de la brigade, la machine est déjà bien lancée. « Un de mes hommes est en train de recueillir une plainte concernant une affaire qui s'est produite ce week-end » note le capitaine Laurent Pomié, avant de décrocher son téléphone, toujours à portée de main. L'appel émane d'une Patrouille en marche (PAM) justement partie sur les lieux d'une infraction signalée dimanche : « Actuellement, j'ai trois personnes dehors, dont deux qui travaillent sur des vols. Cet après-midi, ce sont d'autres camarades qui iront sur le



Saint-Macaire-en-Mauges, hier matin. La brigade compte actuellement 17 hommes et cinq femmes. Photo CO - Étienne LIZAMBARD.

terrain pour effectuer les patrouilles », note l'officier, qui prend soin d'alterner les rôles sur une même journée : « Le métier de gendarme ne se limite pas à courir après les voleurs ! Il y a tout un travail administratif à réaliser en amont et en aval d'une affaire ! Et cela implique souvent plus de temps passé dans les bureaux qu'à l'extérieur. »

Une fois bouclé, le dossier doit encore passer entre les mains de deux gradés, chargés de vérifier que la procédure a bien été respectée, et qu'aucune pièce ne manque. « On peut aussi demander à ce que l'enquête soit approfondie », précise la major Luc Oger, adjoint du capitaine Pomié. Le major est un des plus anciens de la brigade avec le gendarme Pascal Herbin. Arrivé à Saint-Macaire en 1995, ce dernier tient le rôle de

mémoire vivante des lieux. Et c'est encore avec émotion qu'il évoque la disparition du jeune Anousith en octobre 2000 : « On l'a cherché partout, pendant des jours, sans jamais réussir à le retrouver. Cela a été difficile à vivre pour tout le monde. » Les accidents de la route, qui font partie du quotidien des gendarmes, sont aussi classés au rang des tristes souvenirs. « En particulier quand il y a des morts d'enfants, et qu'on est chargé des constatations », glisse le militaire qui n'oubliera pas non plus ce jour où il a dû tirer sur un homme, en janvier 2001 : « On avait affaire à faire à un gang de braqueurs. J'ai eu une fraction de seconde pour décider si toutes les conditions étaient réunies. Le soir, j'en avais encore les mains qui tremblaient... »

« La majeure partie des gendarmes

n'ont pas à en passer par là au cours de leur carrière », commente le capitaine Pomié, néanmoins équipé, comme tous ses collègues, de l'armada réglementaire : « On est obligatoirement armés et munis d'un gilet pare-balles quand on part en mission. »

## « Rappeler les règles »

Une règle renforcée par les récents attentats : « Désormais, nous avons aussi le droit d'être armés en dehors du service, sur autorisation spéciale de la hiérarchie. » Dans les faits, peu d'hommes en ont exprimé le besoin. « Vous savez, les attentats n'ont pas changé grand-chose dans la mesure où nous souffrons tous de déformation professionnelle ! Même en congés, on a du mal à baisser notre niveau de vigilance. C'est un peu comme un radar qui

fonctionne en permanence pour détecter quelque chose de suspect. » Un radar lié à l'obligation, pour tout gendarme de réagir face à un fait délictuel. Même en repos.

Si on ajoute à cela un quotidien émaillé d'astreintes de 24 heures, qui peuvent vous pousser hors du lit au beau milieu de la nuit, et les fréquentes mutations, liées à un avancement, on comprendra que ce métier est loin d'être une promenade de santé. Pourtant, hier, pas un seul des hommes interrogés ne semblait regretter son engagement.

« Nous sommes là pour rappeler les règles dans une société qui a de moins en moins de repères », souligne le capitaine Pomié, fier d'incarner une profession qui a pour devise « pour la patrie, l'honneur et le droit ».



## Suite de l'article précédent

### « Un rôle de régulateur social »



Photo CO - Courier

Originnaire du sud de la France, le capitaine Laurent Pomié est le commandant de la brigade territoriale autonome de Sèvremoine. 22 personnes sont sous ses ordres.

Le capitaine Pomié le reconnaît volontiers : « Nos missions ont évolué. Nous sommes de plus en plus amenés à jouer un rôle de régulateur social comme le préconisent les textes. » Concrètement, « en première partie de nuit, nous sommes souvent appelés pour des affaires de tapage nocturne, des disputes liées à l'alcool, des troubles à la tranquillité publique, des

incivilités. Le week-end, on nous interpelle aussi régulièrement pour non-présentation d'enfant, dans le cadre d'un divorce difficile. »

Si être gendarme ne se limite donc pas un rôle répressif, les vols et les cambriolages restent le premier domaine d'action de cette brigade. Les tâches liées à circulation routière arrivent en troisième position.



Photo CO - Étienne Lizambard

Les archives reflètent le travail réalisé.



Photo CO - Étienne LIZAMBARD

L'équipement réglementaire.

### La brigade en chiffres



Les Patrouilles en marche (PAM) de la brigade sillonnent son territoire chaque jour, dans le cadre d'enquêtes ou dans un objectif de prévention.

**24** : c'est l'effectif officiel de la brigade territoriale autonome de Sèvremoine (22 gendarmes y officient actuellement, dont 5 femmes).

**33 800 hectares** : c'est la superficie de son territoire, qui comprend la commune nouvelle Sèvremoine et six communes de l'Agglomération du Choletais.

**42 000** : c'est le nombre d'habitants placés sous sa protection.

**2016** : près de 1 400 interventions et 1 487 dépistages d'alcoolémie ont été réalisés par les membres de la brigade l'an passé. 62 infractions liées à une addiction et 57 excès de vitesse ont été enregistrés au cours de cette même année, ainsi que trois accidents mortels.



Saint-Léger-sous-Cholet

## Lucie Alberto, passionnée et loyale

Basketteuse, Lucie Alberto entraîne et encadre les équipes de jeunes. Elle apporte sans compter au club local et son travail se voit dans les résultats.

Après avoir débuté le basket à l'âge de 7 ans à Cholet Basket (CB), Lucie Alberto, 28 ans, est arrivée à l'ESSL basket en 2009. Elle intègre alors l'équipe féminine 1 senior qui évolue en D2 départementale.

À son arrivée, elle entraîna encore des jeunes à CB. En 2010, elle entraîne et encadre l'équipe U13 féminine du club saint-légeois. Dès la première année, les jeunes basketteuses décrochent le titre de championnes départementales. Elles seront championnes région en 2011 et obtiendront de nouveau le titre en catégorie U15 en 2013.

**« Conserver un groupe 4 ans est enrichissant »**

*« Je garde le souvenir d'une belle aventure humaine et sportive qui ne s'arrêtait pas que sur le parquet. Les filles avaient un mental d'exception. Devant les situations les plus compliquées, elles ne s'avouaient jamais vaincues ».*

En 2013, Lucie Alberto entame une nouvelle aventure avec l'équipe féminine U13 du club qu'elle accompagne aujourd'hui en U15. « J'aime le contact avec les jeunes. Bosser avec un groupe pendant quatre ans est intéressant et enrichissant. Cela permet de voir la progression et de mettre en place des combinaisons tant à l'entraînement que lors des matchs ».

Lorsqu'on lui demande les qualités que doit posséder un entraîneur, elle répond : « Il faut être à l'écoute, analyser les situations et aussi savoir aussi se



Lucie Alberto, 28 ans : « L'ESSL est un club familial où tout le monde se connaît et s'apprécie. Il grandit et se structure en permanence ».

*faire entendre. La patience et la persévérance sont indispensables. J'attache beaucoup d'importance au respect des joueuses et à celui des arbitres ».*

Lucie apporte beaucoup et sans compter au club. Elle est d'une grande loyauté et sait se faire entendre avec diplomatie quand cela est nécessaire. Elle joue toujours

avec l'équipe féminine 1 qui évolue en Région 2. Parmi ses coéquipières figurent les U15 des années 2013. Elle se plaît au club dont elle a intégré le bureau en 2014. « L'ESSL est un club familial où tout le monde se connaît et s'apprécie. Il grandit et se structure en permanence ».

## ESSL basket : le joli parcours des U15 filles

Depuis une quinzaine d'années, l'ESSL basket mène une politique de formation auprès des jeunes qui porte ses fruits. L'équipe U15 féminine, coachée par Lucie Alberto et Carole Guilbert, fait partie des équipes qui en apportent la preuve. Engagée en D1 au niveau département en septembre, elle a obtenu, lors de la première phase, une troisième place qui lui permet de conserver ce niveau pour la seconde. Au cours de cette première partie de saison, les jeunes basketteuses ont passé victorieusement la première épreuve de qualification du tournoi de la Mie Câlène en catégorie départementale. Elles devront franchir le second cap, courant avril ou mai, pour prétendre accéder aux phases finales.

**« Elles progressent ensemble »**

« Il s'agit d'une équipe de copines en dehors et sur le terrain. Le groupe vit ensemble depuis quelques saisons. Il progresse ensemble. Les résultats s'en ressentent », confie Lucie Alberto, l'une des coaches qui les entraîne également depuis qu'elles sont en U13. Actuellement, l'équipe est en tête de sa poule et tout laisse penser qu'elle se retrouvera en groupe élite lors de la troisième phase. « J'espère également qu'elles vont faire un bon parcours en coupe de l'Anjou », ajoute



L'équipe U15 féminine, coachée par Lucie Alberto (à gauche), à droite, Yannis Blaiteau, président de l'ESSL, à ses côtés, Alexandre Dhelly, papa d'une joueuse.

Lucie Alberto. Elisa, Clarisse, Emma, Nastasia, Agathe, Camille, Swen et Fantine sont bien parties pour accomplir une belle saison 2016-2017.

Elles peuvent régulièrement compter sur le soutien de leurs parents qui ne manquent pas un de leur match.



## Saint-Léger-sous-Cholet

### Ateliers, sports, jeux... une foule d'activités avec le centre social

Le centre social intercommunal Ocsigène (CSI) propose une foule d'activités pour les jeunes des communes de son secteur d'intervention (Saint-Léger, La Séguinière, Saint-Christophe, La Romagne et Bégrolles) durant les vacances de février (du 13 au 24).

Il invite ainsi à l'atelier *créer ton bien-être* (apprendre à créer masques, parfums...) suivi d'une soirée disco/pizzas, lundi 13 ; escalade en salle mardi 14 ; une journée comme à la montagne avec jeux déliants ou une activité surprise concoctée par les animateurs ainsi qu'une raclette pour conclure la journée

mercredi 15 ; un temps pour préparer ses activités d'étés et un après-midi sports pour se défouler dans une multitude de créneaux ainsi qu'une soirée jeux (billard, baby-foot) jeudi 16 ; une spéciale crêpes-party vendredi 17 ; un atelier bricolo-dingo (customiser et transformer de vieux vêtements) lundi 20 ; un programme décidé avec les jeunes mardi 21 ; un jeu géant Sagamore version clash royal mercredi 22.

Possibilité aussi d'assister à l'entraînement des Z'improbables à Cholet et d'impros en famille ; visite de la Meilleraie, et aussi la réalisation du nouveau journal de la jeunesse

(critiques de film, de jeux vidéo, de chanteurs...) jeudi 23 ; travail autour du détournement de photos dans le cadre de la semaine Prévert à La Séguinière, ou encore hip-hop session au festival de Nantes vendredi 24.

A noter également, un week-end ski préparé par quinze jeunes qui partent du 18 au 22 février dans le Massif Central. Les activités ont lieu dans l'une des cinq communes du CSI ou à l'extérieur.

Contact et infos au 02 41 56 26 10 ou 07 81 48 90 65 ; mail : csinterjeunes@wanadoo.fr, site internet : <http://ocsigene.centres-sociaux.fr/>

**Saint-Léger-sous-Cholet**

## Dîner au profit de la Ligue contre le cancer

Samedi, l'antenne de Beaupréau-Cholet du Comité départemental de la Ligue contre le cancer a organisé un dîner dansant, salle de la Prairie.

Les bénéfices du dîner dansant de samedi dernier sont reversés dans leur intégralité au comité départemental. La salle de la Prairie affichait complet avec 476 convives. « *La soirée se fait sur réservation. Nous avons fait le plein dès début décembre. Nous avons dû refuser du monde* », soulignent Claudie Mainguy, Marie-Anne Plessis et Marcel Bernard, les responsables.

L'antenne Cholet-Beaupréau comprend 14 bénévoles qui ont tous dû subir des traitements liés aux maladies cancéreuses. Elle a trente ans d'existence, alors que le comité départemental en a le double et que la ligue nationale fêtera ses 100 ans en 2018. Au dîner dansant annuel qui existe depuis le départ, est venu se joindre un thé dansant. Le prochain



Samedi, l'antenne de Beaupréau-Cholet du Comité départemental de la Ligue contre le cancer a organisé un dîner dansant qui a rassemblé 476 convives.

aura lieu salle de la Prairie le 22 octobre. L'opération micro-dons, menée en partenariat avec les magasins Leclerc, se déroulera le 18 mars prochain.

L'antenne Beaupréau-Cholet invite

aussi les Choletais à se rendre au centre hospitalier de Cholet les 28 et 29 mars prochain pour deux journées d'information, de prévention et de dépistage du cancer colorectal.



# La couverture téléphonique devrait s'améliorer

**Saint-Léger-sous-Cholet** — Des travaux sont envisagés sur le site du château d'eau, élément clé du projet de mutualisation des opérateurs de télécommunication pour développer l'hertzien.

Le projet s'appelle Crozon. Il vise à améliorer la couverture téléphonique, notamment en augmentant les capacités 4 G (très haut débit). Guy Lebrun, représentant TDF et Laurent Fétiveau, pour Bouygues télécom, l'ont présenté aux élus, lors du conseil municipal, vendredi.

Améliorer la couverture implique la mutualisation des opérateurs SFR et Bouygues. Bouygues, opérateur leader, est responsable du projet.

Il consiste à adapter les relais existants, activer la 4G, s'assurer du fonctionnement de l'ensemble, adapter si nécessaire la partie transmission et raccorder les nouveaux relais.

## Information publique

« Le site de Saint-Léger est un élément indispensable à notre projet », affirme Laurent Fétiveau. Le château d'eau accueille déjà onze faisceaux hertziens et trois antennes radio.

Pour mettre en œuvre le projet Crozon, cette installation doit être modifiée : les trois antennes radio à retirer, et huit nouveaux faisceaux hertziens (il en compte déjà onze) à installer pour qu'il n'y ait plus que des réseaux hertziens. Autrement dit, « **davantage d'installations hertziennes mais moins d'antennes.** »

Les négociations sont en cours

avec le syndicat des eaux, propriétaire de l'ouvrage. L'opérateur souhaite que les travaux soit réalisés avant la fin du premier semestre.

L'exposé du projet a suscité quelques interrogations chez les élus. Notamment par rapport à d'éventuels problèmes liés à l'alimentation de ces réseaux et à la proximité de l'habitat.

« Nous sommes dans une zone de lotissements. Il serait bien de prévoir ces installations en zones économiques, a ainsi fait remarquer Jean-Robert Tignon, adjoint au cadre de vie. **Le choix du château d'eau a été une solution de facilité, car c'est un point haut de la commune et qui, à l'époque n'était pas habité.** » Sans nier les besoins, il estime qu'il faudrait réfléchir à des zones moins habitées.

« Ici, on bénéficie d'un dôme d'une grande surface. Il faudrait construire un pylône de 70 m de hauteur pour obtenir la même, répond Laurent Fétiveau. **On participe à l'aménagement du territoire en aménageant la couverture des zones économiques notamment.** »

La mairie prévoit d'organiser une information publique sur le projet Crozon. Les deux dates envisagées n'étaient, hier, pas encore arrêtées.



Le château d'eau de Saint-Léger-sous-Cholet accueille déjà onze faisceaux hertziens et trois antennes radio.

## Saint-Léger-sous-Cholet

### Aménagements sécuritaires rue de la Vendée cet été

La commission cadre de vie étudie plusieurs aménagements sécuritaires pour la rue de la Vendée. L'un d'eux concerne la mise en zone 30 km/h du tronçon allant du rond-point du centre jusqu'à l'îlot face à l'entrée de la gare. Cette voie étant départementale, l'étude se poursuivra avec le Département.

Le deuxième axe de travail porte sur la réalisation d'un sens de circulation pour les voitures sur le parking de la salle de sport – il dessert aussi l'école publique – et d'un cheminement piétonnier longeant l'usine

Sansom, la salle de sport et la salle du Petit-pré. Des pictogrammes matérialiseront les circuits au sol. Des sens interdits sont prévus de part et d'autre de la salle omnisports. « **Ces travaux sont aussi attendus par les enseignants pour gérer piétons et voitures** », ont précisé les élus. La réalisation est prévue en juillet et août, afin que l'ensemble soit opérationnel en septembre. Une troisième modification est prévue face la boulangerie Jousset, où l'entrée et la sortie seront gérées par un sens interdit et un stop.

## Saint-Léger-sous-Cholet

### Taxes locales : plus 1 % de taux d'imposition

« Jusqu'à présent, nous étions à + 0,5 %, + 0,75 % d'augmentation des taux d'imposition des taxes locales, a fait remarquer le maire Jean-Paul Olivarès. **Au vu de la revalorisa-**

**tion des bases, de 0,4 %, on vous propose une hausse de 1 % cette année.** » Les élus municipaux, moins une abstention, a voté l'augmentation de 1 % sur les taxes locales.



## Hausse de 1 % des taxes foncière et d'habitation

Le conseil municipal s'est réuni vendredi pour traiter des dossiers à l'ordre du jour.

**Taux d'imposition :** Le conseil accepte la proposition de la commission finances pour augmenter de 1 % la taxe foncière et la taxe d'habitation. Le taux de la taxe d'habitation sera de 15,59 % et le taux de la taxe foncière sera de 21,21 % sur le bâti et de 42,45 % sur le non bâti. Le produit escompté est de 953 206 €. « L'état augmente la base d'imposition de 0,4 % alors que l'inflation repart. Au vu de cette augmentation, notre progression de 1 % est raisonnable » dit Jean-Paul Olivares.

**Budget :** Le total des recettes de fonctionnement, hors recettes exceptionnelles, s'est élevé, pour 2016, à 2 029 000 €, dont 1 426 000 € au titre des impôts et taxes et 372 000 € pour les dotations et participations. Les dépenses de fonctionnement 2016 se sont élevées à 1 758 000 € dont 867 000 € pour les charges de personnel, 483 000 € pour les charges à caractère général et 349 000 € pour les autres charges de gestion courante. Le remboursement

du capital de la dette 162 000 €, la capacité d'autofinancement net est de 109 000 €. Au niveau de la section investissement, les recettes s'élèvent à 1 897 000 € et les dépenses à 1 290 000 €. « Les investissements en 2016 sont forts comme ils l'ont été en 2015. Cela est dû à la salle des fêtes de la Prairie. Le remboursement du capital de la dette sera élevé en 2017 et 2018. Dès 2019 nous retrouverons une situation normale ».

**Eclairage public :** « Dans le cadre de la rénovation des lampadaires vétustes et énergivores, un devis du SIEML a été établi pour le remplacement de 35 mâts, 53 lanternes et 38 lampes », relate Dominique Cousin. Le syndicat prend 50 % des travaux à sa charge. Le coût pour la commune représente 32 990,24 €. Le conseil donne son accord.

**Poste de salle de la Prairie :** Le conseil accepte de pérenniser le poste de Cécile Gourdon créé le 1<sup>er</sup> avril 2016, à raison de 18 heures par semaine pour assurer l'état des lieux de la salle, les relations avec les locataires et le ménage.

**Aménagement :** Le conseil donne un avis favorable à la réflexion

menée par la commission cadre de vie pour que la rue de la Vendée soit en zone de circulation 30 km/h du rond-point de la Poste jusqu'à l'entrée du stade de foot. Un avis favorable est aussi donné pour aménager un sens de circulation sur le parking de la salle de sport et celui de la boulangerie tradition. « Un cheminement piétonnier sera mis en place sur le parking de la salle des sports. Il sera matérialisé par un pictogramme au sol », explique Jean-Robert Tignon.

**Agenda d'accessibilité programmée :** Le conseil adopte le calendrier de la mise en accessibilité des bâtiments publics selon le calendrier

ci-après. 2017 : Maison de l'enfance, salle du Petit-Pré, Bureau de Poste, Pôle culturel, bibliothèque et mairie. 2018 : église, école publique, restaurant scolaire et foyer. 2019 : salle de tennis de table et salles de sports. 2020 : foyer et vestiaires du foot, foyer des jeunes, gare du Petit Anjou et boulodrome. 2021 : presbytère. Le montant des travaux a été estimé par l'organisme de contrôle à 150 000 €, étalé sur 5 ans. « Le coût estimatif devrait être minimisé par l'intervention des services techniques de la commune pour l'accomplissement d'une partie des travaux », relate Pascal Danleau.

### A SAVOIR

## Travaux secteur Cesbron-Lavau

L'Agglomération du Choletais (ADC) a programmé la 2<sup>e</sup> tranche du renforcement de la canalisation d'assainissement rue du Lac et rue Cesbron-Lavau. La commune fera les enrobés et les trottoirs. Il est proposé une convention pour que la

maîtrise d'ouvrage soit confiée à l'ADC. Le coût des travaux est estimé à 52 175 €. « Les travaux devraient commencer en octobre. Pour l'enrobé et les trottoirs, ils seront entrepris en début d'année 2018 », évoque Jean-Robert Tignon.

# Évolutions pour les relais Télécoms du château d'eau

**Des modifications vont être apportées aux installations d'antennes relais qui se trouvent au sommet du château d'eau du Chêne Souche.**

Vendredi, avant le conseil municipal, Laurent Fétiveau, Directeur couverture patrimoine région ouest de Bouygues Télécoms et Guy Lebrun, technicien de télévision de France (TDF) sont venus présenter les évolutions aux élus. Ces évolutions résultent de la mutualisation des réseaux télécoms Bouygues et SFR dans le cadre du projet Crozon. « Nous bâtissons un réseau unique à partir du réseau de

deux opérateurs qui nécessitent d'adapter le relais existant, d'activer la 4G... », explique Laurent Fétiveau.

La nouvelle configuration privilégiera les faisceaux hertziens. Au 11 actuels, 8 viendront s'ajouter. Par contre, les trois antennes actuelles disparaîtront. « Si le réservoir de Saint-Léger n'accueillait pas ce réseau hertzien, la moitié du département ne serait pas couvert en téléphonie », ajoute Laurent Fétiveau. Jean-Robert Tignon, adjoint, fait remarquer « Au départ, la zone était dépourvue d'habitations, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Cette nouvelle situation

mériterait que l'on étudie une implantation là où la population est moins dense ».

Cela semble difficile pour Laurent Fétiveau. « Pour couvrir en radio, il ne faut pas être trop éloigné. Pour remplacer l'existant, il faudrait un pylône de 70 m ». Il ajoute « En mettant la 4G, nous améliorons la couverture des zones d'activité et des zones économiques ». Les travaux devraient se dérouler avant la fin du premier semestre. Deux permanences seront prévues prochainement en mairie pour permettre à la population de venir s'informer.



Des modifications vont être apportées aux installations d'antennes relais..



## Saint-Léger-sous-Cholet

### L'accessibilité programmée jusqu'en 2021

Pour la commune, le montant total des travaux de mise en accessibilité des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite est estimé à 151 900 € sur cinq ans. Il sera moins élevé car beaucoup de travaux seront réalisés en interne. La commune a établi un calendrier précis des interventions, selon l'agenda obligatoire pour tous les propriétaires d'établissements recevant du public et non encore accessibles.

L'échéancier se présente comme suit. En 2017 : la maison de l'enfance, la salle du Petit-Pré, le bureau de Poste, le pôle culturel (bibliothèque) et la mairie. En 2018 : l'église, l'école publique, les restaurant et foyer scolaires. En 2019 : la salle de tennis de table et les salles de sport. En 2020 : le foyer et les vestiaires du foot, le foyer des jeunes, la gare du Petit-Anjou et le boulodrome. Enfin en 2021, le presbytère.

## Saint-Léger-sous-Cholet

### 2<sup>e</sup> tranche d'assainissement au quartier Cesbron-Lavau

Les travaux de renforcement de la canalisation d'assainissement, rues Cesbron-Lavau et du Lac, devraient débuter en octobre. Le chantier démarrera au niveau du chemin vert pour se poursuivre en direction de l'étang.

La maîtrise d'ouvrage de ces travaux, relevant des deux collectivités

(Agglomération du Choletais et commune), a été confiée à l'agglomération. L'enveloppe financière pour la commune est estimée à 52 175 €. À cette occasion, la municipalité souhaite réaliser les enrobés des trottoirs des deux rues précitées. La fin des travaux est prévue autour de février-mars 2018.

Saint-Léger-sous-Cholet

## Les jeunes découvrent les joies du ski



À eux les pistes enneigées et ensoleillées de La Bourboule !

« C'est le meilleur camp de notre vie », clament les jeunes à leur retour d'un mini-camp à la neige. Ils reviennent de La Bourboule (Puy-de-Dôme), où ils ont séjourné du 18 au 21 février. L'aboutissement d'un projet de longue date mené avec les animateurs du centre social inter-communal (CSI) Ocsigène. Ils ont regroupé deux tranches d'âges pour l'occasion.

« Il y avait deux projets jeunes à l'origine, témoigne Julie Tison référente secteur jeunesse au CSI. L'un émanant d'un groupe des 11-14 ans, l'autre des 14-18 ans. On leur a demandé si ça ne les dérangeait pas de partir ensemble, dans la mesure où ils étaient peu nombreux. »

Chaque groupe a toutefois mené indépendamment ses actions de financement. Ils ont ainsi enveloppé des paquets cadeaux de fin d'année, vendu du chocolat et, plus insolite, vendu du fromage sur commande. Car ils ont ramené avec eux 139 tommes, réservées dans une

ferme au Mont-Dore. « On s'est demandé si on allait avoir assez de place dans le minibus », se souviennent les ados, ravis de leur séjour.

« Les trois quarts n'avaient jamais skié, c'était une réelle découverte », précise Julie. Au programme : pistes enneigées, visite du Mont-Dore et diverses sorties, sans oublier les soirées ludiques encadrées par Olivier, Clara et Florent. « Lorsque les jeunes s'investissent dans la préparation de leur camp, ils l'apprécient encore davantage. C'est l'aboutissement de leurs efforts, souligne Julie. Ça correspond vraiment à ce que l'on souhaite développer. »

Ce type de camp était pratiquement une nouveauté pour le centre social aussi. Le dernier remonte à une dizaine d'années. « On a beaucoup de projets jeunes cette année. Un autre camp part à Londres avec des jeunes de Bégrolles, en avril, et deux groupes de Saint-Léger partiront à la mer, en juillet. »



# LE CHOLETAIS LE DÉPARTEMENT



# Les échos de l'économie choletaise

## L'ancien directeur général adjoint de Nicoll reprend MOD

Gilles Soulaigre, gendre du fondateur de MOD (Mécanique outillage découpage) à Saint-Léger-sous-Cholet, part à la retraite. L'entreprise, créée en 1979, est spécialisée dans la création d'outillage et la fabrication sur presse. Avec ses 20 salariés, elle a réalisé sur le dernier exercice 2,3 millions d'euros de chiffre d'affaires. Le nouveau PDG depuis octobre 2016 n'est ni plus ni moins que l'ancien directeur général adjoint de Nicoll, Gilles Heynard, âgé de 51 ans.



Gilles Heynard, ancien directeur général de Nicoll, a repris la société MOD à Saint-Léger-sous-Cholet.

## Oxygen développe l'international

Basée à Beaupréau, la société Oxygen souhaite faire de la botte « un accessoire de mode ». L'entreprise poursuit son développement à l'international, moins d'un an après avoir lancé son site multilingue ([www.be-only.com](http://www.be-only.com)). Le fondateur Julien Humeau annonce avoir recruté Stéphane Courant, 43 ans, au poste de directeur international. Ce dernier a été « export manager » au sein du Groupe Eram de 1998 à 2016. Oxygen emploie 12 salariés et a vendu 950 000 paires en 2016.

## Le Comptoir Agricole des Mauges déménage

Le Comptoir Agricole des Mauges, basé à Saint-Sauveur-de-Landemont et spécialisé dans la vente de tracteurs neufs ou d'occasion et de matériels agricoles, va installer son siège dans la commune voisine de Landemont. Selon le Journal des entreprises, l'investissement pour le patron Arnaud Housset s'élève à deux millions d'euros. Cette entreprise emploie 30 salariés et a réalisé sur son dernier exercice 11,5 millions d'euros de chiffre d'affaires. Le terrain de 9 500 m<sup>2</sup> accueillera 2 000 m<sup>2</sup> de bâtiment où logeront les bureaux, le magasin de pièces détachées et les



Stéphane Courant a développé les marques d'Eram à l'international durant 18 ans.

principaux ateliers de réparation. Les travaux devraient débuter au second semestre 2017 et durer un an.

## Bouchet TP reçoit le prix national du Moniteur

Fin 2016, Le Moniteur, magazine des professionnels du bâtiment et travaux publics, a distingué l'entreprise Bouchet TP en lui remettant le 1<sup>er</sup> prix national 2016. Bouchet TP faisait partie des 28 entreprises sélectionnées par un cabinet indépendant, puis après avoir été lauréate

régionale de l'Ouest et du Centre, la société est sortie en tête des sept entreprises finalistes pour ses performances économiques et sociales. La société familiale basée à Yzernay depuis 1957 emploie aujourd'hui 70 salariés, réalise 12 millions d'euros de chiffre d'affaires et est dirigée depuis l'automne dernier par les deux petits-fils du fondateur, Cyril et Dany Bouchet, âgés de 40 et 38 ans.

**Pour toutes vos informations économiques : [fabien.Jeduc@courrier-ouest.com](mailto:fabien.Jeduc@courrier-ouest.com).**